



PRÉFET DE L'ISÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 18 décembre 2022

Dispositif de sécurité finale de la Coupe du monde 2022 Le dimanche 18 décembre 2022

A l'occasion de la finale de la Coupe du monde de foot, se jouant ce dimanche 18 décembre à 16h00 et afin de prévenir d'éventuels troubles à l'ordre public, **le préfet de l'Isère a pris des mesures de police administrative** réglementant la détention et le transport de produits inflammables et explosifs.

Ainsi, sont interdits **sur l'ensemble du département** à compter de ce **dimanche 18 décembre 2022 de 17h45 à minuit** :

- la détention et l'usage de fumigènes, pétards ou feux d'artifice sur la voie publique, à l'exception des personnes majeures titulaires de l'agrément préfectoral *ad hoc* ;
- le transport de combustibles corrosifs, carburants à emporter et gaz inflammables (sauf nécessité dûment justifiée par le client, vérifiée en tant que de besoin, avec le concours des services de police et de gendarmerie).

Pour rappel et par arrêtés municipaux pour la ville de Grenoble :

- le cours Jean Jaurès sera également fermé à la circulation à partir de 17h00 de la place Hubert Dubedout au boulevard Foch.
- la circulation des transports sera interrompue à compter de 17h00
- la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique.

Afin d'éviter tout risque d'incendie et de dégradation, il est demandé aux habitants du secteur Cours Jean Jaurès, à Grenoble, de mettre à l'abri encombrants, containers et poubelles.

Pour que ces évènements restent des moments fédérateurs et ce quelle que soit l'issue finale du match, le préfet appelle à la responsabilité de chacun afin d'éviter tout débordement.

Contact presse

Bureau de la Communication Interministérielle

pref-communication@isere.gouv.fr

 @Prefet38  prefet38  Prefet38

Préfecture de l'Isère - 12, place de Verdun 38000 Grenoble
Standard : 04 76 60 34 00 – www.isere.gouv.fr